

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Inter Kear SA en liquidation, Givisiez***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.02.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **22.04.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Inter Kear SA en liquidation, c/o Société de Contrôle Fiduciaire SA, Route du Mont-Carmel 2, 1762 Givisiez
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al.3 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, notaire
1701 Fribourg

(04934760)